

**AVIS PUBLIC DE
CITATION D'UN IMMEUBLE PATRIMONIAL
POUR LA PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 75 DE L'AVENUE MERCIER
(LOT 2 808 519 AU CADASTRE DU QUÉBEC)**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil municipal tenue le 14 juillet 2025, un avis de motion a été donné et un projet de règlement N° 2025-1389 a été adopté concernant la citation à titre d'immeuble patrimonial de la Cathédrale Saint-Joseph située au 75 de l'avenue Mercier (lot 2 808 519 au cadastre du Québec).

Une séance du comité consultatif d'urbanisme (CCU) agissant comme conseil local du patrimoine se tiendra le **13 août 2025 à 18 h 30** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100 de la rue Taschereau Est, Rouyn-Noranda, conformément à l'article 130 de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Toute personne intéressée à la citation de l'immeuble patrimonial visé par l'avis pourra faire ses représentations.

AVIS PUBLIC est également donné que ce projet de règlement est actuellement déposé au bureau de la soussignée, au 100 de la rue Taschereau Est, Rouyn-Noranda et sur le site web de la Ville de Rouyn-Noranda et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures et jours normaux d'ouverture des bureaux.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 15^e jour du mois de juillet 2025
et publié le 23 juillet 2025



Angèle Tousignant, greffière